

Rue Berthollet : démolition d'un bâtiment en péril



A l'abandon depuis l'incendie en novembre 2021, l'immeuble situé à l'angle de la rue Berthollet et de la rue de Pornichet va être démolit. Les opérations vont démarrer le lundi 4 mai 2026 pour une durée estimée à 4 mois. Pendant cette période, la rue de Pornichet passera en circulation alternée par feux.

L'immeuble de la rue Berthollet fait l'objet d'un arrêté de péril car il présente un risque d'effondrement. Les diagnostics et expertises ont relevé une menace pour la sécurité du voisinage et du public. Par décision du 2 décembre 2025, le tribunal judiciaire a autorisé le maire de Saint-Nazaire à procéder aux travaux de démolition, aux frais et risques du propriétaire contre lequel la Ville a engagé une procédure. Un expert a également été nommé par le tribunal administratif de Nantes afin de suivre les travaux ; il pourra être sollicité en cas de dommages lors de la démolition du bâtiment.

Accès et circulation pendant les travaux

- Les accès riverains sont maintenus
- La rue de Pornichet passera en circulation alternée par feux.

Une déconstruction sélective

- Installation et barriérage du périmètre de chantier
- Déconstruction manuelle des éléments risquant de chuter
- Déconstruction mécanique du reste du bâtiment
- Tri et évacuation des déchets dans les filières dédiées
- Nivellement des terres de la parcelle

Le calendrier prévisionnel

- Lundi 4 mai 2026 : démarrage du chantier
- Durée prévisionnelle maximale des travaux : 4 mois

A noter

En application du principe de précaution, les travaux seront réalisés sous « protocole amiante ». L'entreprise de démolition réalisera, en continu, des mesures d'émission de fibres dans l'air.

CONTACT

Saint-Nazaire agglomération — Service presse
presse@saintnazaire.fr